

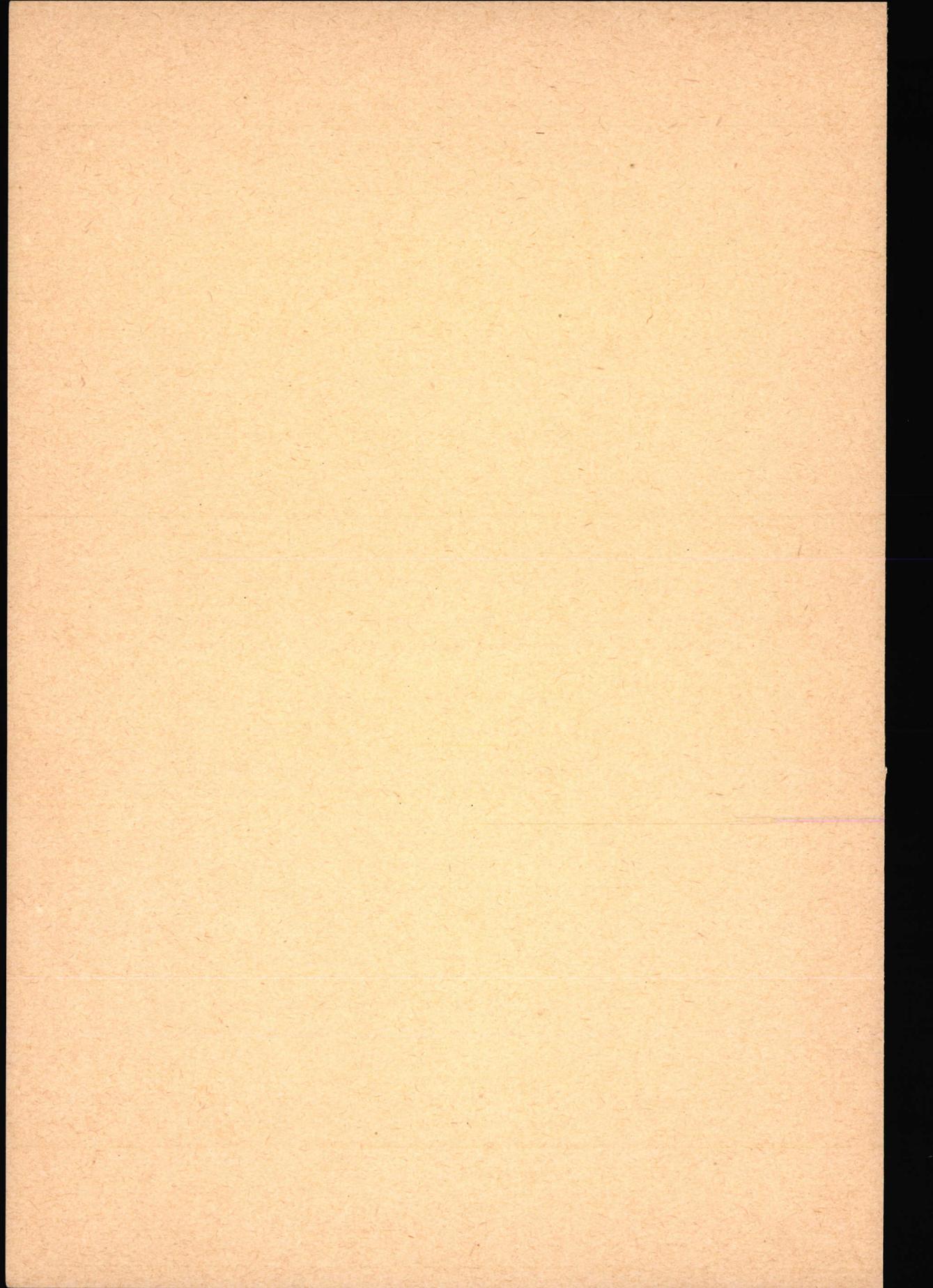
LE BAS-RELIEF DE GUILLAUME DE WAVRE A LIEGE
DANS SES RAPPORTS AVEC L'ART DE THIERRY BOUTS

PAR

J. STIENNON
Professeur à l'Université de Liège



EXTRAIT DES
MISCELLANEA JOZEF DUVERGER
GENT - 1968



LE BAS-RELIEF DE GUILLAUME DE WAVRE A LIEGE
DANS SES RAPPORTS AVEC L'ART DE THIERRY BOUTS

PAR

J. STIENNON
Professeur à l'Université de Liège

Introduction

En 1935, je me trouvais dans les cloîtres de l'église Saint-Jean-l'Evangeliste à Liège et j'examinais le curieux bas-relief votif du chanoine de Wavera représentant le *Repas chez Simon le Pharisien*, qui me semblait comporter des ressemblances intéressantes avec le tableau de Thierry Bouts conservé au Musée de Berlin. Mais, en même temps que me frappaient ces comparaisons, l'état de dégradation du monument provoqua mon inquiétude. Avec l'impétuosité de la jeunesse, j'allai sonner à la porte du curé, à quelques mètres de là, et lui suggérai de prendre des mesures aptes à enrayer le mal. Le temps passa, je ne retournai plus aux cloîtres de Saint-Jean et ce n'est que lors d'une brève visite, il y a quelques années, que j'aperçus que mes vœux avaient été réalisés: les faces et les bras mutilés des personnages avaient été restaurés, avec une vigueur que je n'avais pas souhaitée (fig. 2) !

Entretemps, j'avais pris information et conseil. En 1930, Marguerite Devigne signalait l'existence, dans le pays de Liège, d'„un art populaire extrêmement intéressant et curieux” et citait comme exemple „l'épithaphe du chanoine de Wavera, à l'église Saint-Jean, représentant le Repas chez Simon le Pharisien, à peu près selon l'ordonnance que lui donne Thierry Bouts”¹ (fig. 1).

D'autre part, dans une lettre du 5 janvier 1936, le regretté Edouard Michel m'écrivait ceci: „. . . Je tiens en tout cas à vous dire tout de suite que je suis de votre avis et qu'il y a un rapport évident entre votre bas-relief et le tableau de Thiéry Bouts de Berlin et aussi avec la Cène du même peintre à Louvain — pour le guichet avec la figure s'encadrant dans l'ouverture. A priori, je pense que c'est Bouts qui a dû influencer le tailleur de pierre: d'après

¹ M. DEVIGNE, *Notes sur l'art mosan*, dans CAHIERS DE BELGIQUE. Bruxelles, juillet 1930, n° 7, pp. 233-234.



Fig. 1. Thierry Bouts, Le Christ chez Simon le Pharisien.

(H. 0 m 405 x L. 0 m 610).

(Photo Bibl. Univ. Liège.)

(Berlin-Dalhem, Staatliche Museen.)

votre dessin le bas-relief, tout en étant intéressant, serait plutôt d'un praticien que d'un artiste, et c'était souvent le cas pour les auteurs de ces monuments funéraires. Seulement, il y a une difficulté : le tableau de Berlin se place, pense-t-on, vers 1460 ou 65 ; la Cène de Louvain est de 1464-1468. Cela ne va plus avec la date de 1457 que vous indiquez. Donc une difficulté à éclairer. „Je serais peu disposé à admettre qu'un artiste comme Bouts se soit inspiré d'un bas-relief comme celui que vous m'indiquez. Il est possible que le thème existât avant Bouts — ce serait à vérifier — pourtant il est difficile de penser que des détails comme la pose de la Madeleine, le guichet, la figure s'encadrant, aient été copiés par un Thiéry Bouts. A priori et jusqu'à preuve solide du contraire, je verrais en lui l'inventeur. Il faut creuser la question, voir si le monument se rapport sûrement à de Wavera (voir les armes) — et puis, le monument a pu être fait dix ans après la mort. „En tout cas, votre trouvaille est fort intéressante et je vous engage à continuer les recherches, à voir si vous avez là un reflet de l'art de Thiéry Bouts — ce qui me paraît le plus vraisemblable a priori — ou au contraire un prototype, ce qui me paraît plus difficile à admettre”.

Trente-deux ans après cette lettre, je saisis aujourd'hui l'occasion de reprendre une recherche interrompue par d'autres tâches et de répondre au vœu d'Edouard Michel en offrant le fruit d'un nouvel examen de l'œuvre à M. J. Duverger.



Fig. 2. Le Christ chez Simon le Pharisien.

(Photo H. Grootclaes, Liège.) (Liège, cloîtres de l'église paroissiale Saint-Jean l'Évangéliste.)

Vicissitudes de l'œuvre

C'est en 1856 que le curé de Saint-Jean, du Vivier de Streel, rédigea la première étude sur le bas-relief. Peu avant cette époque, l'œuvre était encore dissimulée à l'admiration des visiteurs des cloîtres. Dans la chapelle des Bénéficiers située en une partie de ces cloîtres qui menaçait ruine, seule était visible une pierre fixée dans le mur dont le texte recommandait aux prières des fidèles l'âme de Guillaume de Wavera, chanoine de Saint-Jean, mort le 23 janvier 1457. Et du Vivier continue : „Le curé soussigné, prévoyant la reconstruction de cette partie des cloîtres [...], commanda des ouvriers pour retirer cette pierre afin de la préserver de la destruction. Mais en frappant alentour pour la détacher les ouvriers trouvèrent sous le plastron au-dessous de l'inscription susdite un creux d'où il sortit bientôt des matériaux de tout genre, tels que morceaux de brique etc. . . Au lieu du trésor que ce vide annonçait, s'offrit à leurs yeux un bas-relief du moyen âge, le plus ancien, je pense, qui se trouve à Liège, puisqu'il est de l'époque de l'inscription. [...] Ce bas-relief en pierre de sable brun avait été orné de couleurs très vives et

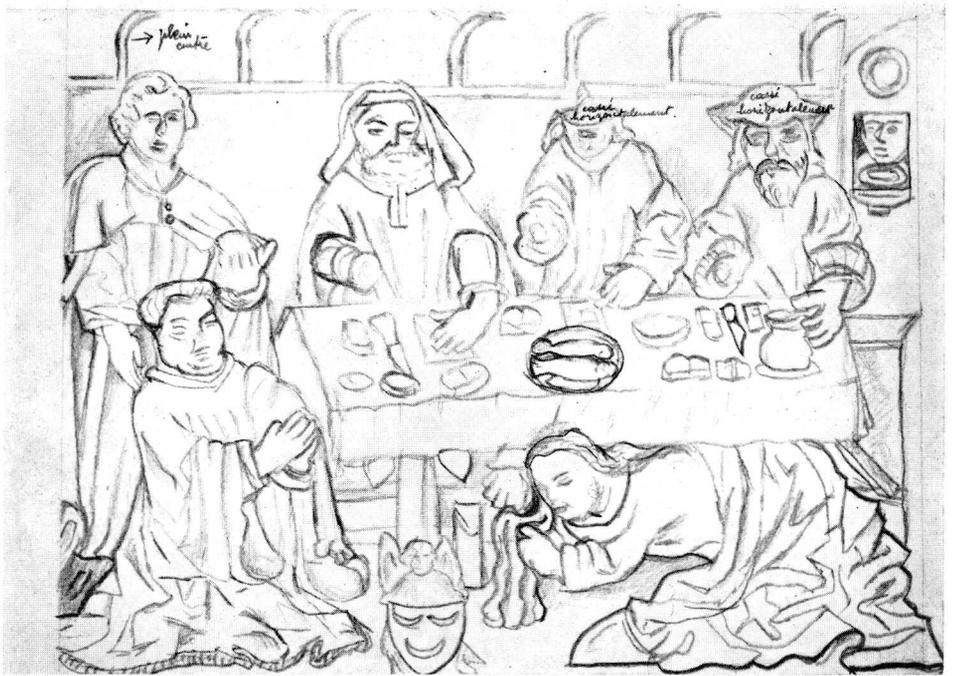


Fig. 3. Le Christ chez Simon le Pharisien.

Dessin exécuté par Jacques Stiennon en 1935, avant la restauration.

(Photo Bibl. Univ. Liège.)

(Liège, cloîtres de l'église paroissiale Saint-Jean l'Évangéliste.)

de dorures. Mais le temps et encore plus le préjugé barbare de l'autre siècle contre tout ce qui était gothique ont fait un tort irréparable à cette sculpture. L'inscription prémentionnée avec son bas-relief sont maintenant incrustés dans l'embrasure d'une porte bouchée au coin W. des cloîtres de Saint-Jean"².

Après du Vivier, Gobert signala l'existence du bas-relief, qui l'aidait à situer l'emplacement de l'ancien réfectoire de la collégiale³. Viennent ensuite la mention rapide de Marguerite Devigne en 1930, et mes constatations en 1935, faites sans connaître l'avis de cette historienne de l'art. Tout récemment, M. Richard Forgeur a consacré, dans une excellente notice archéologique sur l'église Saint-Jean, quelques lignes au bas-relief, sans apercevoir sa parenté avec le style de Thierry Bouts, mais en évoquant les ex-votos funéraires tour-

² Ch. DU VIVIER DE STREEL, *Quelques découvertes dans l'ancienne chapelle des Bénédictins de la collégiale Saint-Jean à Liège*, dans BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. 2 (1856), pp. 491-493.

³ Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*. Liège, 1926, t. 3, pp. 375-376.

naisiens de la même époque ⁴. Voilà, à ma connaissance, la mince bibliographie que l'on peut rassembler sur cette œuvre.

La personnalité du donateur et son testament

L'inscription qui accompagne le bas-relief dit textuellement ceci: „Oretis pro anima venerabilis quondam viri domini Wilhelmi de Wavera presbyteri hujus ecclesiae canonici, hic autem sepulti, qui obiit anno a nativitate domini millesimo quadragesimo LVII, mense januarii die XXIII. Requiescat in pace. Amen”.

Que connaît-on de ce personnage? Du Vivier de Streel et Léon Lahaye, qui étaient les mieux placés pour répondre à cette question, sont restés étonnamment discrets sur la biographie de Guillaume de Wavre ⁵. Le testament, très développé, du chanoine aurait dû normalement constituer la base de leurs recherches, en le rapprochant des données supplémentaires qu'apportent les archives de la collégiale ⁶. Grâce à ces sources, on peut reconstituer l'essentiel d'une individualité qui ne laisse pas d'être attachante.

Un heureux hasard de circonstances a voulu qu'au moment même où j'entreprenais ces recherches biographiques, Madame Juliette Rouhart-Chabot, archiviste-paléographe aux Archives de l'Etat à Liège, rassemblât d'abondantes informations sur les Abrion et les Galopin, familles apparentées à Guillaume de Wavera. Nous avons tout naturellement conjugué nos efforts, confronté les résultats respectifs auxquels nous étions arrivés et je tiens à remercier bien vivement cette excellente historienne d'une collaboration qui m'a été précieuse. Guillaume de Wavera, autrement dit de Wavre, est né dans le diocèse de Cambrai, vers 1395-1396 ⁷. En 1423, on le trouve définitivement installé à Liège en qualité de clerc. Il remplit les fonctions de notaire et commissaire juré à la cour prévôtale de Liège ⁸ et il assumera, de 1434 à 1447, la charge

⁴ R. FORGEUR, *L'Eglise Saint-Jean l'Evangéliste à Liège*. Liège, 1967, p. 26 (FEUILLETS ARCHÉOLOGIQUES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE „LE VIEUX-LIÈGE”), avec une photographie de détail.

⁵ Cf. Ch. DU VIVIER DE STREEL, *l. c.*, *ibid.*; L. LAHAYE, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Jean-l'Evangéliste à Liège*, t. 1 (1921), p. CX.

⁶ ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Fonds de la collégiale Saint-Jean-l'Evangéliste, registre aux testaments*, n° 19, fol. 53 r° - 55 v°.

⁷ Cité comme tel dans le *Cartulaire de la prévôté de Liège*, ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, A, fol. 47 et 49. Sa date de naissance peut être établie par le testateur lui-même qui signale avoir soixante et un ans en février 1456 (*etatis mee anno sexagesimo primo inchoante*).

⁸ ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Prévôté, Liber cartarum* n° 2 (1252-1447) fol. 47 v° : *Egidius Gobin in presentia fidelis nostri Wilhelmi de Wavris clerici Cameracensis dyocesis nostre curie commissarii et notarii iurati ...* (6 septembre 1423).

de vice-prévôt de Liège, représentant attitré du prévôt de la cathédrale Saint-Lambert⁹. Ces vingt-cinq années passées dans la pratique de la juridiction prévôtale compteront dans son existence comme comptera le ministère paroissial qu'il exercera, en fait ou en titre, à Sainte-Marie-Madeleine sur Merchoul, à Hozémont et à Chênée. Comme curé de ces trois paroisses, il fera partie de la Confraternité des trente prêtres de Liège. Mais dès 1425, il est chanoine de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste¹⁰, et c'est dans cet établissement ecclésiastique qu'il laissera les traces les plus durables de son mécénat artistique et de sa bienfaisance.

Du point de vue social, la situation de Guillaume de Wavre est particulièrement intéressante par son caractère hybride. D'un côté il appartient à l'aristocratie par ses alliances familiales. Nous ne sommes pas parvenus, Mme Rouhart et moi, à le rattacher à la branche des Wavre-Spontin¹¹, mais il est certain qu'il était cousin germain de Gilles de Tylia, doyen du chapitre cathédral de Saint-Lambert¹² et, par le fait même, apparenté à la puissante famille des Morialmé qu'il cite à deux reprises dans son testament. Un membre de celle-ci, Robert, cousin de notre chanoine, sera le conseiller de l'évêque de Liège Louis de Bourbon: en cette qualité, il s'affirmera, disent les chroniqueurs, comme l'homme le plus influent du clergé liégeois et c'est cette

⁹ E. PONCELET, *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, t. 5, Bruxelles, 1913, p. 102, n° 2435, p. 109, n° 2481, p. 112, n° 2500, p. 113, n° 2509, p. 115, n° 2522, p. 119, n° 2546, p. 127, n° 2626, p. 136, n° 2661, p. 136, n° 2665, p. 138, n° 2674.

¹⁰ ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Collégiale Saint-Jean-l'Évangéliste, comptes généraux du chapitre, reg. 229, fol. 2 r°* (pour les années 1425-1426): Guillaume de Wavre y apparaît au huitième rang. Il a peut-être bénéficié de la prébende canoniale de son oncle Gilles de Tylia, devenu chanoine du chapitre cathédral. Cf. L. LAHAYE, *o. c.*, t. 1, p. CV.

¹¹ Voir en dernier lieu A. WOVEZ, *Spontin, Durnal et Dorinne. Essai historique*. Bruxelles, 1958, pp. 59-108 et L. PEETERS, *Wavre. Essai de bibliographie*. Bruxelles, 1965, in-8° (BIBLIOGRAPHIA BELGICA, fasc. 86). Le nom latin de *Wavera*, lorsqu'il s'applique à notre chanoine, est chaque fois rendu dans les textes français par *Wavre* (Wilheume de Wavre). Concernant le problème des origines de Guillaume de Wavre, qui fut aussi curé de Sainte-Marie-Madeleine sur Merchoul, je note que cette église avait pour colporteur, au XV^e siècle, la famille des chevaliers de Chantemelle, propriétaire de vastes domaines dans le Condroz liégeois à Neuville, Ehein et Clermont. Cette famille, avait, paraît-il, l'habitude de choisir parmi ses membres les desservants de la paroisse. Peut-être ce fait pourrait-il constituer un indice. Cf. L. LAHAYE, *Les paroisses de Liège* dans BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, t. 46 (1921), pp. 43-45.

¹² Testament: „... de executione venerabilis quondam viri domini ac magistri Egidii de Tilia decani Leodiensis avunculi sui meique consanguinei germani ...”. Gilles de Tylia, chanoine de l'église Saint-Odulphe à Looz en 1408, membre du chapitre de Saint-Lambert en 1430, nommé doyen du même chapitre le 31 juillet 1441, mort le 10 mai 1443. Cf. J. DE THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert à Liège*. Bruxelles, 1871, t. 2, pp. 215-216.

influence même qui précipitera sa perte, puisqu'il sera massacré en 1468 par la population liégeoise révoltée contre le duc de Bourgogne ¹³.

Cependant l'examen du testament de Guillaume de Wavre, s'il révèle ses alliances aristocratiques, met également en valeur ses attaches directes avec la bourgeoisie liégeoise. Notre chanoine avait une sœur, Nicasio, qui contracta deux mariages. Le premier avec Jean Abrion († avant 1439), dont la fille épousera Jean delle Semme, fèvre de la paroisse Saint-Pholien ¹⁴. Le deuxième avec Collart Galopin († vers 1447) meunier à Jemeppe ¹⁵. Marie Abrion, autre fille issue du premier lit, épousera Berthold Baiwir, mangon ¹⁶, dont la famille compte un prélocuteur qui sera associé aux activités de l'hôpital Mostarde ¹⁷. Jean Abrion, autre fils issu du premier lit sera rentier de la Cité et apothicaire en Pont d'Ile ¹⁸, il achètera la seigneurie d'Ahin en 1470 et deviendra échevin de Fragnée et de Beaufort. Quant à Collart Galopin, fils puîné du deuxième lit né en 1432, il est signalé comme pêcheur dans le cartulaire du couvent des Guillemins ¹⁹.

Les Abrion et les Galopin adopteront les armoiries du chanoine Guillaume de Wavre, armoiries qu'un angelot montre à l'avant-plan du bas-relief: de ... à trois croissants de ... ²⁰. Les Abrion portent, en effet, d'azur

¹³ Testament : „Item lego magistri Roberto de Morialmeis canonico Leodiensis, decretorum doctori, meo consanguineo et confratri...”. Cf. *Ibid.*, t. 2, pp. 270-271. Robert était fils de Jacques de Fosteux dit de Morialmé, écuyer, seigneur de Landelies, décapité à Liège, et de Marie de Tylia, soeur du doyen de la cathédrale Gilles de Tylia. Un autre fils, Jacques, fut échevin de Liège de 1451 à 1465, puis, en 1468, souverain mayeur. Cf. C. DE BORMAN, *Les Echevins de la Souveraine Justice de Liège*. Liège, 1892, t. 1, pp. 354-356.

¹⁴ ARCHIVES DE L'ÉTAT, *Convenances et Testaments*, n° 6, p. 166. Renseignement communiqué par Mme Juliette Rouhart-Chabot. L'acte de mariage est passé dans la maison même du chanoine Guillaume de Wavre.

¹⁵ *IBID.*, *Echevins de Liège*, reg. I, fol. 44 v° et reg. 15, fol. 164 v°. Renseignement communiqué par Mme Juliette Rouhart-Chabot.

¹⁶ Testament : „Item Marie eius filie [Nicasie], uxori Bertoldi Baiwiere nepti mee...”

¹⁷ *Armorial liégeois du héraut d'armes H. van Ophoven*, ed. DE LIMBOURG. Liège, 1930, t. 1, p. 16 : „Baiwir, prélocuteur. D'argent à trois croissants de gueules. Cimier : un croissant de gueules, Hôpital Mostarde”.

¹⁸ Testament : „...et Johannem Abryon meum nepotem...” Cf. également E. FAIRON, *Regestes de la Cité de Liège*. Liège, 1939, t. 4, pp. 86-88 et 419-421. Renseignement communiqué par Mme Juliette Rouhart-Chabot.

¹⁹ R. VAN DER MADE, *Inventaire analytique et chronologique du Châtrier des Guillemins de Liège (1317-1669)*. Bruxelles, 1955, n° 185, pp. 151-152 (1460). Renseignement communiqué par Mme Juliette Rouhart-Chabot.

²⁰ Ch. DU VIVIER DE STREEL, *l. c.*, p. 491 décrit comme suit les armoiries du chanoine : „de sable à trois croissants d'argent” : des traces de polychromie étaient encore visibles au moment de la découverte du bas-relief en 1856.

à trois croissants d'or²¹. A leur tour, les Baiwir choisiront d'argent à trois croissants de gueules²². Bien que la documentation actuellement à notre disposition ne permette pas d'insérer Guillaume de Wavre dans une ascendance généalogique précise, l'examen de son testament permet de cerner d'assez près sa personnalité. Notre ecclésiastique possédait une certaine fortune. Il avait fait bâtir et embellir à grands frais (*somptuose*) une maison claustrale qui devait être particulièrement importante puisqu'elle vient chaque fois, dans les comptes du mandé, immédiatement après la demeure du doyen de la collégiale. Il avait acquis, d'autre part, une maison située près du pont de Chênée. Guillaume de Wavre avait également entouré sa vie quotidienne d'objets qui en augmentaient le confort et le raffinement : chaudron de cuire . . . pour réchauffer l'eau, ceintures de cuir rehaussées de clous d'argent, coupes et gobelets d'argent.

L'activité intellectuelle paraît prendre aussi une grande place dans l'existence de notre chanoine. A l'entrée de sa maison, il avait aménagé une petite chambre en scriptorium où il avait rassemblé les ouvrages relatifs au notariat qu'il consultait quotidiennement lorsqu'il était attaché à la juridiction prévôtale. Sa bibliothèque était d'ailleurs bien fournie. Un des livres qu'il a légués aux Croisiers de Liège existe encore : il est conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liège sous la cote 199 C²³. On voit aussi Guillaume de Wavre s'adresser aux moines de l'abbaye du Jardinnet, près de Walcourt, pour corriger des textes. Ses goûts sont éclectiques : manuscrits liturgiques — dont un beau bréviaire et une bible — ouvrages de morale, comme cet exemplaire du traité des échecs moralisés de Jacques de Cessolis qu'il a fait copier, et une *Historia Troiana*.

Ce qui constitue également un trait caractéristique de la personnalité de Guillaume de Wavre est sans contredit — au-delà des formules stéréotypées des dispositions testamentaires — l'intérêt qu'il porte au commun peuple : étudiants pauvres, indigents, membres de la familia canoniale. Il entend ne pas exclure des gratifications allouées aux béguines, le jour anniversaire de sa

²¹ Cf. P. LOHEST, *Armorial du Pays de Liège*, p. 224. BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE, ms. 331. Cf. J. STIENNON, *Archéologie, épigraphie, héraldique liégeoises. Le fonds Paul Lobest à la Bibliothèque de l'Université de Liège*. BIBLIOTHECA UNIVERSITATIS LEODIENSIS, n° 12 (1962), n° 30, p. 38.

²² Voir plus haut note 17.

²³ Cf. J. STIENNON, *Introduction à l'étude des scriptoria des Croisiers de Liège et de Huy au XV^e siècle*, dans LES MANUSCRITS DES CROISIERS DE HUY, LIÈGE ET CUYCK AU XV^e SIÈCLE, BIBLIOTHECA UNIVERSITATIS LEODIENSIS, n° 5 (1951), pp. 41-42. Il s'agit d'un *Apocalipsis moralisatus* sur papier, du XV^e siècle, fol. 136 v° - 178 v°, copié en 1432 par Henri de Solt. Plusieurs feuillets sont intervertis. La mention du legs de Guillaume de Wavre figure au fol. 136 v°.

mort, celles que la maladie empêcherait de se rendre à la collégiale; il lègue à ces femmes pieuses les fagots qui se trouveraient chez lui au moment de son décès; il prévoit des distributions de pain aux pauvres de la paroisse de Saint-Adalbert, qui dépendait de Saint-Jean l'Évangéliste. Ses préoccupations sont d'ailleurs évidentes pour tout ce qui touche à l'alimentation, au réfectoire de sa collégiale, au pain. Dans la description que du Vivier donne du bas-relief, ce savant note la présence, au milieu de la table, de „plusieurs assiettes et, ce me semble, des petits pains du genre de ceux que l'on appelle à Liège *michots*”²⁴. Il est amusant et intéressant de constater que, dans ses dispositions testamentaires, Guillaume de Wavre emploie le même terme en prévoyant qu'à la messe de l'aurore, le jour de Noël, les pauvres enregistrés (*matricularii*) de la paroisse Saint-Adalbert recevront chacun douze „miches” (*micas*) de pain.

Mais ce qui nous importe encore plus c'est la dévotion particulière que Guillaume de Wavre porte visiblement à sainte Marie-Madeleine. Ce culte revêt chez lui des aspects multiformes. Lorsque l'on consulte les archives de la prévôté, on constate que notre chanoine possède, en l'église paroissiale de Saint-Servais, l'autel des saints Pierre et Paul et sainte Marie-Madeleine, en seconde fondation, depuis au moins 1443 jusqu'à 1448 c'est-à-dire jusqu'au moment où Guillaume de Wavre abandonne les fonctions de vice-prévôt²⁵. D'autre part, on peut supposer que notre chanoine avait précédemment exercé les fonctions de curé de Sainte-Marie-Madeleine sur Merchoul, qu'il rappelle dans son testament. Il est impossible de savoir s'il les a exercées réellement ou si elles ont été, comme c'était trop souvent la coutume au XVe siècle, simplement nominatives, honorifiques et rémunératrices²⁶. Cependant, je pencherais plutôt pour le premier terme de l'alternative étant donné l'attachement que Guillaume de Wavre a marqué pour cette paroisse, en instituant notamment à proximité de l'église paroissiale un béguinage qui a porté longtemps le nom de son fondateur²⁷.

²⁴ Ch. DU VIVIER DE STREEL, *l. c.*, p. 491.

²⁵ ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Prévôté, reg. Emolumentorum et Bonorum* 24 (1443-1459), fol. 7 v° (1443) : „Ecclesia sancti Servatii... altare secunde foundationis sanctorum Petri et Pauli ac Marie Magdalene. Reverendus dominus Wilhelmus de Wavera vice prepositus, ideo gratis”, fol. 32 v° (1445), fol. 55 r° (1446), fol. 76 v° (1448).

²⁶ Th. GOBERT, *o. c.*, t. 4, 1926, p. 3, me paraît erronément généraliser lorsqu'il écrit que „bien souvent les pasteurs de la paroisse n'y résidaient nullement. Ils se faisaient suppléer”. Je ne veux pour preuve du contraire que la mention répétée, dans le reg. *Emolumentorum et Bonorum* (1443-1459) cité plus haut, de Jean Paingnecheal comme curé de Sainte-Marie-Madeleine : „Ecclesia beate Marie Magdalene supra Legiam. Reverendus dominus Johannes Paingnecheal, residet”.

²⁷ E. PONCELET, *Cartulaire de Saint-Lambert de Liège*. Bruxelles, 1913, t. 5, p. 250, n° 3373 (béguinage „condist de Wavereit”), acte du 20 août 1507. Plus tard, ce béguinage

Dans la Cité de Liège où le culte de sainte Marie-Madeleine avait été mis en honneur depuis 1126²⁹, la paroisse qui était placée sous son patronage était, au moyen âge, bien connue pour être un des quartiers d'élection des filles de joie³⁰. D'autre part, la pratique assidue de la juridiction prévôtale devait avoir donné à Guillaume de Wavre une connaissance profonde et une compréhension intime de la condition humaine : il suffit, pour s'en rendre compte, de parcourir les archives de la prévôté où sont fréquentes les affaires d'adultère, d'inceste, de concubinage ou de proxénétisme³⁰. Ensuite, on ne doit pas oublier que les onguents qu'apporte Marie-Madeleine chez Simon le Pharisien sont des substances pharmaceutiques: or, Guillaume de Wavre était apparenté, par les Abrion et les Baiwir, au milieu des apothicaires et il cite nommément, dans son testament, un apothicaire de Valenciennes, Nicolas Favrial, à qui il a jadis prêté de l'argent. Enfin, la présence du bas-relief de Marie-Madeleine chez Simon le Pharisien dans le réfectoire d'une collégiale se justifiait d'autant plus qu'il s'agissait d'un repas. Ce repas mettait en valeur la rédemption de l'âme pécheresse qui a montré beaucoup d'amour³¹. Et il était normal que Guillaume de Wavre désirât être enterré sous cette représentation hautement symbolique: le Christ n'avait-il pas insisté sur le fait que si Marie-Madeleine avait oint son corps, „c'était pour son ensevelissement”³²?

Tout s'accorde donc harmonieusement pour nous faire comprendre les motifs complexes — historiques, théologiques, sentimentaux — qui ont déterminé la genèse du bas-relief des cloîtres de Saint-Jean bien avant la mort du chanoine, puisqu'il exprime le désir d'être enterré sous le petit monument représentant Marie-Madeleine chez Simon le Pharisien, monument qu'il avait

s'est appelé „de Warde”. Cf. *ibid.*, p. 262, n° 3449, acte du 4 mai 1515 et p. 266, n° 3475, acte du 28 mai 1517 („béguinage de Warde ou Wevere”).

²⁸ V. SAXER, *Le culte de Marie-Madeleine en Occident, des origines à la fin du moyen âge*. Paris, 1959, t. 1, pp. 119, 133, t. 2, pp. 219, 257. Voir aussi, sur le même sujet, mon *Etude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)*. Liège-Paris, 1951, pp. 119-120, 270, 392-395.

²⁹ Les étuves et les cabarets y étaient nombreux (auberge de la Haille, brassin de la Femme Sauvage „où, selon la Paix de Saint-Jacques de l'an 1487, il était licite de tenir pour les femmes des salles de bains”, brassin de Trois Harengs, maison de la Pucelle de France, maison de la Fontaine de Jeunesse). Cf. Th. GOBERT, *o. c.*, *ibid.*, p. 9 et p. 2, note 3 : „L'an 1435, les habitants des vinables de Saint-Etienne et Sainte-Marie-Madeleine réclamèrent l'expulsion de femmes qui se livraient au commerce immoral dans une rue du quartier.”

³⁰ Cf. par exemple, aux ARCHIVES DE L'ETAT A LIÈGE, *Prévôté, Excessus et Sententiae*, reg. 8 (1445-1457), *passim*.

³¹ LUC, VII, 36-50.

³² MATTHIEU, XXVI, 6-13 et MARC, XIV, 3-9.

fait exécuter et placer dans le réfectoire. Mais le problème s'obscurcit lorsque l'on cherche la raison des parentés évidentes qui unissent l'œuvre commandée par le chanoine de Liège et l'art de Thierry Bouts. A-t-il existé entre ces deux personnalités des relations directes ? Ou bien ces rapports peuvent-ils se justifier par quelque intermédiaire ? C'est ce qu'il faut essayer de résoudre maintenant.

Guillaume de Wavre et Thierry Bouts

Retournons au testament de Guillaume de Wavre: c'est, tout compte fait, le document de base, qui nous introduit le mieux dans les habitudes de vie, les goûts et les amitiés du chanoine. Ces amitiés vont surtout à ceux qui ont travaillé avec lui à la cour prévôtale de Liège: Jacques Capelle, chanoine de Saint-Materne³³, Gilbert de Fologne, notaire de la prévôté, qu'il a rencontré pratiquement chaque jour pendant de longues années³⁴, Guillaume de Fologne son filleul, Hubert de Purnode, assesseur à la cour³⁵, Pierre de Equo, son autre filleul, fils d'un procureur de la même institution³⁶. Sa famille n'est pas non plus oubliée: Robert de Morialmé, chanoine de Saint-Paul, sa propre sœur Nicasie, ses enfants et leurs conjoints.

Parmi les établissements ecclésiastiques, les Cisterciens et Cisterciennes sont représentés par les abbayes de Moulins, Nizelles³⁷, Marche-les-Dames, le Jardinot près Walcourt, Argenton. Guillaume de Wavre n'oublie pas les Croisiers et les Chartreux de Liège, l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques de Liège, le chapitre de Nassogne dont il a été chanoine, les hôpitaux liégeois de Saint-Jacques sur Avroy, de Saint-Séverin et de Saint-Guillaume à la porte Sainte-Walburge. Ajoutons à cette liste Jean de Hannèche, son serviteur, le chanoine Jacques de Voroux, l'un de ses exécuteurs testamentaires et il ne nous faudra pas longtemps pour constater que les centres d'intérêt de Guillaume de Wavre se situent pour ainsi dire exclusivement dans les régions méridionales

³³ En 1451, Jacques Capelle est vérificateur des comptes du vice-prévôt avec Guillaume de Wavre, ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Prévôté*, reg. *Emolumentorum et Bonorum* 24 (1443-1459), fol. 146 r^o.

³⁴ Testament: «... Gilbertus de Follonia, notarius, meus compater...». Voir aussi L. LAHAYE, *o. c.*, t. 1, p. 346, note 3, p. 371, n^o 779 (4 janvier 1432). Guillaume de Wavre figure comme témoin dans cet acte dressé par Gilbert de Fologne; p. 279, note 3 (26 septembre 1437) etc.

³⁵ ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Prévôté*, reg. *Emolumentorum et Bonorum* 24 (1443-1459), fol. 41 r^o.

³⁶ *Ibid.* fol. 64 r^o.

³⁷ Il convient de relever l'intérêt de Guillaume de Wavre pour cette abbaye cistercienne de fondation toute récente, puisqu'elle ne remontait qu'à 1441. Nizelles est située dans les environs d'Ophain (Nivelles).

de nos anciennes provinces. Notre chanoine n'a pratiquement pas de relations dans le pays thiois, ce qui est rare pour un chanoine de Liège au XVe siècle. L'examen des autres sources confirme à la fois cette orientation et cette absence. Il existe cependant un renseignement qui pourrait servir d'indice et que nous ne pouvons passer sous silence. La matricule de l'Université de Louvain signale, en effet, parmi les étudiants en 1437 un Guillaume de Wavra ; mais il peut s'agir d'un homonyme car, à la différence de notre chanoine, ce personnage est clerc du diocèse de Liège et non de celui de Cambrai³⁸.

Tournons-nous à présent du côté de Thierry Bouts. Comme pour Guillaume de Wavre, le testament constitue le document de base des informations biographiques, à vrai dire fort incertaines, que l'on a pu recueillir sur le grand artiste³⁹. Au début de son testament, daté du 17 avril 1475, Thierry Bouts „recommandant humblement son âme à Dieu, à la bienheureuse Vierge Marie et à toute la cour céleste, lègue dix sous à la fabrique de l'église Saint-Lambert de Liège, pour racheter ce qu'il aurait acquis injustement”⁴⁰. Je sais que le baron Adrien Wittert s'est emparé de cette mention pour supposer à Thierry Bouts de profondes attaches liégeoises⁴¹. En réalité, l'examen diplomatique des testaments de l'époque rédigés dans les limites du diocèse de Liège, nous convainc rapidement qu'il s'agit là d'une clause purement formulaire, que l'on trouve sans cesse répétée. Sa présence confirme seulement une réalité : l'appartenance de Louvain au diocèse de Liège, et le fait que Thierry Bouts, „habitant de la ville de Louvain”⁴² relevait par conséquent, au spirituel, de l'autorité ecclésiastique liégeoise. Toute la suite du testament nous prouve que Thierry Bouts, à l'opposé de Guillaume de Wavre, se meut dans un milieu essentiellement flamand.

Le peu que nous sachions de l'artiste engage certains historiens de l'art à croire que Thierry Bouts, né à Harlem entre 1410 et 1420, se fixa à Louvain

³⁸ E. REUSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. 1 (1426 - 30 août 1453). Bruxelles, 1903, p. 56 : „21. Guilhelmus de Wavra, Leod. dioc.”.

³⁹ A. WAUTERS, *Le testament du peintre Thierrri Bouts, appelé aussi Thierrri de Harlem et Thierrri Stuerbout*, dans BULLETIN DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, Classe des Beaux-Arts, 1867, pp. 717-730 (commentaire, traduction française et texte latin). Vidimus conservé aux Archives générales du Royaume, fonds de Saint-Pierre de Louvain. Voir aussi l'étude fondamentale d'E. VAN EVEN, *L'ancienne école de peinture de Louvain*. Bruxelles, 1870, in-8°.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 728 : „...animam suam Deo omnipotenti et beate Marie virgini totique curie celesti humiliter recommendando, legavit pro suis forsitan minus juste acquisitis fabricæ ecclesie Sancti Lamberti Leodiensis decem stuferos semel”.

⁴¹ A. WITTERT [sous le pseudonyme de DE CANDITTO], *Jacob de Barbari et Albert Dürer*. Liège, 1881, p. 542, note 6.

⁴² *Testament*, p. 727 : „Theodericus Bouts, opidanus opidi Lovaniensis, Leodiensis diocesis”.

peut-être dès 1445-1448, — avant ou au moment de son mariage avec une fille de Louvain — bien que les archives ne signalent sa présence dans cette ville qu'à partir de 1457⁴³ et bien que Hulin de Loo ait supposé un séjour du peintre à Bruxelles avant 1445-1448, son retour à Harlem sitôt après son mariage, et un deuxième retour à Louvain définitif celui-là, en 1457⁴⁴. Quel que soit le bien-fondé de ces données fragmentaires et peu concordantes, elles ne rapprochent pas, en tout cas, Thierry Bouts de Guillaume de Wavre. Abandonnerons-nous définitivement la recherche ? Non, car nous n'avons pas épuisé tous les moyens d'investigation. Il existe, en effet, un point commun entre le peintre de Louvain et le chanoine de Liège : ce sont leurs relations respectives avec l'ordre des Chartreux.

Une hypothèse

Le testament de Guillaume de Wavre cite, nous l'avons vu tantôt, les Chartreux de Liège parmi les bénéficiaires des legs du chanoine. Bien que ces religieux soient placés en tête de toutes les communautés ecclésiastiques énumérées à l'article 7 du document, le laconisme de la mention qui leur est consacrée ne correspond nullement au rôle qu'ils ont joué dans la vie de Guillaume de Wavre. En réalité, celui-ci a été, de son vivant, un des principaux bienfaiteurs de la Chartreuse de Liège. Ce rôle actif, la chronique-obituaire du monastère le rappelle dans l'obit du chanoine en soulignant combien ce dernier servit l'intérêt des religieux à l'occasion de nombreuses exécutions testamentaires. Mais ce mécénat de Guillaume de Wavre à l'égard des Chartreux de Liège se manifesta surtout dans le domaine artistique et l'embellissement de la maison des Douze Apôtres. Ses interventions répétées se situent principalement de 1444 à 1456, date de la mort du chanoine. Ce sont d'abord des versements de numéraire qu'il effectue comme exécuteur testamentaire de Jean de Donstienne, écolâtre de la cathédrale Saint-Lambert, ou en souvenir de son oncle Gilles de Tylia, doyen de la même cathédrale⁴⁵. Mais, à partir de 1446, la destination des sommes versées par Guillaume de Wavre est nettement précisée : il s'agit de soutenir la campagne d'embellissement du monastère, entreprise par Jacques de Gruitrode lors de son premier priorat (1440-1445),

⁴³ Cf., entre autres, F. BAUDOIN, *Dieric Bouts*, introduction au catalogue de l'exposition du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles, 1957-1958, pp. 13-18; V. DENIS, *Thierry Bouts*, CONNAISSANCE DES PRIMITIFS FLAMANDS, t. 2, Bruxelles, 1957, pp. 5-7.

⁴⁴ HULIN DE LOO, *Sur la biographie de Dieric Bouts avant 1457*, dans MÉLANGES D'HISTOIRE OFFERTS A HENRI PIRENNE, Bruxelles, 1926, t. 1, pp. 257-262. Voir aussi A. GOFFIN, *Thierry Bouts*. Bruxelles, 1907, pp. 30-60.

⁴⁵ ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Chartreux, chronique-obituaire* (reg. 6), fol. 63 r^o.

continué par Henri de Pyro de 1445 à 1447, et de nouveau reprise par le même Jacques de Gruitrode pendant son deuxième priorat (1447-1475). En 1446, avec d'autres bienfaiteurs, Guillaume de Wavre contribue à l'exécution d'œuvres d'art désignées sous le terme d'*ymagines*⁴⁶. La même année, il donne le crucifix placé près du réfectoire⁴⁷. A partir du deuxième priorat de Jacques de Gruitrode, notre chanoine intensifie encore ses libéralités. Il s'associe avec quelques confrères, notamment son ami Jacques Capelle, pour subsidier l'exécution de fenêtres vitrées⁴⁸. Peu avant sa mort, en 1456, il donne un ducat pour la dorure d'un calice⁴⁹. Un bourgeois de Liège, que la chronique-obituaire désigne sous le nom de Johannes Berwier, verse deux ducats pour le même travail : je pense qu'il y a tout lieu d'identifier ce Jean Berwier, qui revient souvent dans les comptes de la Chartreuse, avec le Jean Baiwir, frère de Berthold Baiwir, neveu par alliance de Guillaume de Wavre⁵⁰.

Le prieur Jacques de Gruitrode, de son vrai nom van den Eertweghe, est un écrivain mystique bien connu dans la littérature médiévale flamande⁵¹. Il était également amateur d'art et ne dédaignait pas, comme je l'ai écrit ailleurs, de faire œuvre artisanale de qualité⁵². M. Luc Indestege a révélé

⁴⁶ *Ibid.*, fol. 64 r^o. Cf. sur tout ceci J. STIENNON, *Les œuvres et les objets d'art de la chartreuse de Liège, depuis ses origines jusqu'à la fin du règne d'Erard de la Marck*, dans CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE DU PAYS DE LIÈGE, t. 39, 1938, pp. 81-91. Quelques années auparavant, la chartreuse de Liège avait amélioré et développé son aménagement intérieur. C'est à cette occasion que, selon mon collègue M. Jean Lejeune, qui s'appuie sur des arguments sérieux, Jean van Eyck aurait peint la Vierge au Chartreux du Musée Frick de New York. Cf. J. LEJEUNE, *Liège, de la principauté à la métropole*. Anvers, 1967, pp. 108-109 (avec reproduction en couleurs, pl. 32); *Les Van Eyck, peintres de Liège et de sa cathédrale*, 1956 in-4^o; *La période liégeoise des Van Eyck*, dans WALLRAF-RICHARTZ JAHRBUCH, t. 17 (1955), pp. 62-78; *Le premier des Petrus Christus et „La Vierge au Chartreux”*, dans BULLETIN DES MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, t. 4 (1955), pp. 151-170. Voir J. STIENNON, *La Chartreuse des Douze Apôtres à Liège*, dans MONASTICON BELGE, Liège, 1955, t. 2, pp. 504-505.

⁴⁷ *Ibid.*, fol. 64 r^o.

⁴⁸ *Ibid.*, fol. 65 v^o - 66 v^o.

⁴⁹ *Ibid.*, fol. 70 v^o.

⁵⁰ Ce Jean Beawier, frère de Berthold junior et fils d'un autre Berthold Beawier senior le mangon, s'était marié le 20 juin 1436 avec Catherine de Montegnies. ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Echevins de Liège, Convenances et Testaments*, n^o 5, p. 57 (8822).

⁵¹ C. ROBYNS, *Een limburgsche mystieker uit de XV^e eeuw, Jacob van Gruitrode*, dans LIMBURG, t. 13 (1931-1932) pp. 143-146; M. VERJANS, *Jacobus van Gruitrode Karthuizer* († 1475), dans ONS GEESTELIJK ERF, 1931, pp. 435-460; D. VAN GILS, *Jacobus van Gruitrode*, dans ONS GEESTELIJK ERF, 1932, pp. 230-231.

⁵² J. STIENNON, *La Chartreuse des Douze Apôtres à Liège*, dans MONASTICON BELGE, Liège, 1955, t. 2, pp. 504-505.

l'activité de Jacques de Gruitrode comme relieur⁵³. D'autre part, il a veillé, avec une sollicitude particulière, à la décoration intérieure du monastère. Dans l'appréciation du problème qui nous occupe, il n'est pas indifférent de relever qu'on lui doit l'aménagement d'un nouveau réfectoire⁵⁴ et la rédaction d'un dialogue entre le Christ et l'âme pécheresse⁵⁵ : deux préoccupations qui rejoignent les pieux objectifs de Guillaume de Wavre. Ainsi commence à se dessiner plus fermement l'hypothèse qui permettrait de résoudre les affinités du bas-relief des cloîtres de Saint-Jean et le tableau de Thierry Bouts représentant le repas chez Simon le Pharisien auquel assiste le chartreux commanditaire de l'œuvre.

De la provenance de ce tableau, conservé actuellement aux Staatliche Museen de Berlin-Dalhem, on connaît peu de choses : il était au XIX^e siècle à Milan puis est passé à San Remo dans la collection Thiem⁵⁶. A la lumière des informations que nous avons analysées, il n'est pas interdit de croire que le tableau a été commandé par Jacques de Gruitrode à Thierry Bouts pour orner le réfectoire rénové de la Chartreuse de Liège. A ce moment, la Chartreuse de Louvain n'était pas encore fondée et la maison de Liège comptait parmi les plus florissantes de nos régions⁵⁷. D'origine limbourgeoise, Jacques de Gruitrode avait d'autant plus de facilités de connaître Thierry Bouts qu'il avait gouverné pendant deux ans la Chartreuse de Zierikzee en Zélande⁵⁸ et que le monastère liégeois comptait, à cette époque, de nombreux religieux originaires de la Hollande, de la Zélande et du comté de Loos⁵⁹. En proposant le thème du Christ chez Simon le Pharisien à l'artiste, le prieur de la Chartreuse de Liège a pu tout naturellement lui signaler l'existence, dans la cité épiscopale, d'une œuvre traitant le même thème et due au mécénat d'un des vieux amis de la Chartreuse, qu'il avait personnellement fort bien connu. De cette œuvre régionale, Thierry Bouts aura dû saisir la saveur et les qualités, puisqu'il en reprendra l'ordonnance en la transcendant et qu'il en utilisera plus tard, de 1464 à

⁵³ L. INDESTEGE, *De boekband in de Nederlanden voor 1600. Een beknopt overzicht*, dans WETENSCHAPPELIJKE TIJDINGEN, Gand, pp. 4-6 du tirage à part.

⁵⁴ Cf. J. STIENNON, *o. c.*, p. 504, d'après la chronique-obituaire, fol. 61 v^o.

⁵⁵ *Eyn samen spreke ihesu ende des sondaers*. BRUXELLES, BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE, ms. II, 112, vers 1460 (provient des Bégards de Maastricht). Description et bibliographie dans *Tentoonstelling van middelnederlandse handschriften uit beide Limburgen. Catalogus* (rédigé par J. DESCHAMPS). Hasselt, 1954, n^o 49, pp. 37-38.

⁵⁶ Description, reproduction et bibliographie dans F. BAUDOIN, *o. c.*, n^o 25, p. 72.

⁵⁷ L'établissement de la Chartreuse de Louvain date seulement de 1484 : „La prospérité [de la Chartreuse de Liège] est telle que Nicolas de Cuse ne craint pas d'autoriser le prieur, en 1451, à accueillir, malgré les statuts, un moine en plus des vingt déjà existants”. Cf. J. STIENNON, *o. c.*, p. 505.

⁵⁸ De juin 1445 à juin 1447. *Ibid.*, p. 504.

⁵⁹ Cf. la liste *ibid.*, p. 505, note 10.

1467, certains éléments caractéristiques, comme la tête devant le guichet, insérés dans le polyptyque de la dernière Cène⁶⁰. Contrairement à l'opinion d'Edouard Michel, je ne crois pas, en effet, qu'un grand artiste pût dédaigner de puiser son inspiration dans une œuvre mineure, surtout si, comme je le pense, cette œuvre lui avait été recommandée par son client, ecclésiastique de surcroît⁶¹.

Telle est donc mon hypothèse. Elle me paraît étayée par un faisceau de données suffisamment concordantes pour retenir l'attention. Pourrait-on tirer objection du silence de la chronique-obituaire de la Chartreuse de Liège ? Ce ne serait certes pas le premier établissement ecclésiastique dont les archives auraient omis de mentionner l'exécution d'une œuvre d'art ! La difficulté n'est donc une difficulté qu'en apparence. En conclusion, j'espère que cet essai d'explication aura du moins le mérite d'avoir posé le problème sur un terrain jusqu'alors inexploré et d'ouvrir ainsi la voie à de nouvelles recherches.

⁶⁰ Sur cette œuvre, cf. FIERENS-GEVAERT, *L'exposition van Eyck-Bouts à Bruxelles en 1920 : les retables de l'Agneau mystique et du Saint-Sacrement. Notes et impressions*. Bruxelles-Paris, 1921, pp. 21-23; F. BAUDOUIN, *o. c.*, n° 12-16, pp. 44-45 (avec reproductions et bibliographie).

⁶¹ J'hésite à verser au dossier la copie du tableau de Thierry Bouts par son fils Albert (Bruxelles, Musée royal des Beaux-Arts). Bien que cette réplique soignée présente Marie-Madeleine à droite et la tête tournée vers la gauche, dans la même disposition que le bas-relief de Guillaume de Wavre, elle paraît bien s'inspirer exclusivement de l'œuvre de Thierry Bouts.

